

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le trois avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20250403_7

↳ Approbation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2024 -
Décisions d'affectation de ces résultats - Budget général de la Ville.

Date de la convocation

▪ 28 mars 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, HECTOR Ludivine, NOËL Laure, M. SENECA Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith
M. MARLOT Loïc
Mme HEMBERT Axelle

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. JOUGLEUX Jean-Luc

SERVICE FINANCIER

**APPROBATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2024
DECISIONS D'AFFECTATION DE CES RESULTATS
BUDGET GENERAL DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Un solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement au 31 décembre 2024 pour un montant de **2 054 936,10 euros**.

Un solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement au 31 décembre 2024 pour un montant de **5 620 800,13 euros**.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement pour **7 740 354,09 euros**
- en recettes d'investissement pour **2 401 216,03 euros**.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal,

Soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement,

Soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Compte 1068	
« Excédents de fonctionnement capitalisés »	3 284 201,96 euros
Compte 002	
« Résultat de fonctionnement reporté »	2 336 598,17 euros
Compte 001	
« Excédent d'investissement reporté »	2 054 936,10 euros.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Jean-Luc JOUGLEUX.

#signature#